

Avis n° 2023/11
relatif à l'attribution du grade de licence au
BACHELOR en Sciences et Ingénierie
Builders Ecole d'Ingénieurs

École

Nom :	Builders Ecole d'Ingénieurs
Sigle :	Builders Caen
Type :	Privé
Académie :	Caen
Sites de l'école :	Caen, Vaulx-en-Velin

Objet de la demande d'attribution du grade de licence

Diplôme :	Bachelor en Sciences et Ingénierie
École :	Builders Ecole d'Ingénieurs
Spécialité(s) :	Bâtiment et Travaux publics
Voie(s) :	Formation initiale sous statut d'étudiant, formation continue, formation initiale sous statut d'étudiant en 1ère année et en formation initiale sous statut d'apprenti en 2ème et 3ème année
Site(s) de la formation :	Caen, Vaulx-en-Velin

Vu le rapport établi par Sonia WANNER (membre de la CTI, rapporteure principale), Layth SLIMAN (membre de la CTI, co-rapporteur), Romualdas KLIUKAS (expert international auprès de la CTI), Axel GUZA (expert élève-ingénieur auprès de la CTI), présenté en assemblée plénière de la CTI le 14 novembre 2023,

La Commission des titres d'ingénieur donne un avis favorable :

Renouvellement de l'attribution du grade de licence au(x) diplôme(s) de Bachelor en Sciences et Ingénierie suivant(s) de l'école :	Type(s) de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Bachelor en Sciences et Ingénierie spécialité Bâtiment et Travaux publics sur le site de Caen	Formation initiale sous statut d'étudiant	2024	2026-2027
Bachelor en Sciences et Ingénierie spécialité Bâtiment et Travaux publics sur le site de Caen	Formation continue	2024	2026-2027

Première attribution du grade de licence au(x) diplôme(s) de Bachelor en Sciences et Ingénierie suivant(s) de l'école :	Type(s) de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Bachelor en Sciences et Ingénierie spécialité Bâtiment et Travaux publics sur le site de Caen	Formation initiale sous statut d'étudiant la 1ère année et sous statut d'apprenti la 2ème et 3ème année	2024	2026-2027

Cet avis s'accompagne des **recommandations suivantes** :

- Développer l'attractivité de l'école afin d'assurer le développement des effectifs étudiants conformément aux ambitions affichées ;
- Expliciter et objectiver la politique internationale à court et moyen terme notamment concernant la mobilité entrante ;
- Initier et structurer une démarche compétence qui doit objectiver l'atteinte des acquis d'apprentissage des cours/modules ;
- Mettre en place une démarche qualité complète et bien assimilée par l'encadrement et les élèves et qui devra notamment :
 - o Assurer une meilleure gestion documentaire de l'école et la cohérence des données en interservices ;
 - o Assurer un meilleur taux de réponses concernant les enquêtes de satisfaction des apprenants sur la qualité de la formation.

La Commission des titres d'ingénieur donne un avis défavorable :

Renouvellement de l'attribution du grade de licence au(x) diplôme(s) de Bachelor en Sciences et Ingénierie suivant(s) de l'école :	Type(s) de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Bachelor en Sciences et Ingénierie spécialité Bâtiment et Travaux publics sur le site de Vaulx-en-Velin	Formation initiale sous statut d'étudiant	2024	refusée
Bachelor en Sciences et Ingénierie spécialité Bâtiment et Travaux publics sur le site de Vaulx-en-Velin	Formation continue	2024	refusée
Première attribution du grade de licence au(x) diplôme(s) de Bachelor en Sciences et Ingénierie suivant(s) de l'école :	Type(s) de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Bachelor en Sciences et Ingénierie spécialité Bâtiment et Travaux publics sur le site de Vaulx-en-Velin	Formation initiale sous statut d'étudiant en 1ère année et en formation initiale sous statut d'apprenti en 2ème et 3ème année	2024	refusée

La Commission a formulé un avis défavorable pour l'attribution du grade de licence à la formation/aux formations, pour non-conformité aux critères suivants :

- Les moyens matériels mis à disposition sont actuellement insuffisants, l'école souhaitant initier cette filière en septembre 2027 dans de nouveaux locaux.
- La formation à et par la recherche, à la responsabilité sociétale et environnementale, à l'innovation et à l'entrepreneuriat doit être développée.
- L'équipe enseignante permanente de Vaulx-en-Velin, en charge des enseignements du bachelor, n'est que partiellement constituée, notamment avec 1 seul enseignant-chercheur.

Délibéré et approuvé en séance plénière du 14 novembre 2023.



La Présidente
Elisabeth CRÉPON